

Appel à candidature

Le Grand Ménage - OFF

24 et 25 avril 2027

1 - Critères pour participer

Les compagnies/artistes participent à la manifestation de leur propre initiative. Elles auto-constituent le "Grand Ménage - OFF" en proposant des spectacles/actes artistiques issus des arts de la rue et prenant en compte l'espace public.

Pour participer, vous devez déposer une candidature auprès de l'organisation du festival (voir ci-dessous). Nous acceptons toutes les formes et esthétiques artistiques créées pour l'espace public, à l'exception des concerts de musique amplifiée.

Le "Grand Ménage - OFF" est ouvert uniquement aux compagnies professionnelles.

La durée des spectacles proposés ne doit pas dépasser une heure.

Le montage et le démontage ne doivent pas excéder une heure.

Les jeunes compagnies ou les spectacles en rodage recevront une attention particulière lors de la sélection (pas de création antérieure à 2022). Nous donnerons la priorité aux formes légères.

2 - Fonctionnement du "Grand Ménage - OFF"

Le Off du festival se déroulera les 24 et 25 avril 2027 dans un village du Sud Luberon encore à définir. Des espaces au cœur du village seront dédiés au "Grand Ménage - OFF".

Le festival mettra à disposition un technicien professionnel pour accueillir les compagnies. (Le montage et le démontage doivent être assurés par la compagnie).

Un système de diffusion sonore peut être mis à disposition des compagnies, il devra être mutualisé entre les différentes compagnies.

L'organisation du festival décide seule des horaires de jeu, de montage et de démontage et des lieux de représentations. Les compagnies s'engagent à respecter les consignes du festival, en particulier les horaires. Le festival ne prend en charge aucune rémunération, ni aucun droit lié (SACD, SACEM, SPEDIDAM) qui restent à la charge de la compagnie.

Les compagnies pourront "passer le chapeau" à l'issue de leur(s) représentation(s).

3 - Candidatures, sélection, délais...

Pour participer au "Grand ménage - OFF" vous devez poser votre candidature avant le 30 novembre 2026 en remplissant [ce formulaire](#).

La compagnie devra fournir :

- un dossier du spectacle (liens vers des photos et/ou vidéos indispensables)
- la fiche technique du spectacle et un plan d'implantation

La sélection des spectacles sera communiquée le **18 janvier 2027**.

La compagnie s'engage à fournir ultérieurement et dans les temps, les documents de communication nécessaires qui lui seront demandés, ainsi qu'une attestation d'assurance.

4 - Engagements du festival

Le festival s'engage dans le cadre de l'accueil des compagnies Off :

- à assurer la communication des spectacles présentés dans la communication du festival,
- à informer les professionnels et structures de diffusion du programme off,
- à informer le public sur le mode d'indemnisation des compagnies accueillies,
- à prendre en charge les repas des compagnies selon leurs besoins entre le 23 avril soir et le 25 avril soir inclus
- à mettre à disposition des compagnies un emplacement de camping pour les nuits des 23, 24 et 25 avril.

Informations

Pour toute demande d'information concernant le "Grand Ménage - OFF" vous pouvez nous envoyer un courrier à contact@legrandmenage.fr